



Avenir de la DGCCRF

Bruno LE MAIRE recevait le 25 juillet les organisations syndicales de la DGCCRF ainsi que leurs fédérations. Il était accompagné de Bertrand SIRVEN (son conseiller), de Sabelle Braun-Lemaire (secrétaire générale des MEF), de Nathalie HOMOBONO (directrice générale) et de Frédéric CHASTENET DE GÉRY.

En préambule, il a rappelé que cette rencontre faisait suite à la lettre intersyndicale adressée par plusieurs syndicats de la DGCCRF, **dont la CFTC-DGCCRF**, et de leurs fédérations des finances lui demandant une audience.

Pour le ministre, il est nécessaire de réfléchir à une nouvelle organisation ; en effet, les missions sont de plus en plus nombreuses au sein de notre administration eu égard aux effectifs. Il søagit de rendre la DGCCRF plus efficace, dødentifier plus clairement les missions et døarticuler régions et départements.

Les organisations syndicales ont ensuite fait état de leurs déclarations liminaires, propositions, etcí Vous retrouverez celles de la CFTC en fin de document.

Nous avons constaté que de nombreuses revendications, <u>portées par notre syndicat depuis des années</u>, étaient maintenant entendues par les politiques mais aussi reprises par døautres structures : force est de constater que notre analyse était une fois de plus la bonne !!!

En fin døentretien, Bruno LE MAIRE a insisté sur les points suivants :

- La chaîne de commandement : elle doit être claire ; il portera en réunion interministérielle cette position et essaiera d@avoir gain de cause. En cas de divergences interministérielles, il les assumera. La CFTC-DGCCRF prend acte de ces paroles : la demande de rétablissement de la chaîne de commandement est une de nos revendications forte depuis longtemps. Notre obstination et notre cohérence finissent par payer!
- <u>La proximité du niveau départemental</u>: pour lui, il est nécessaire dœuvoir une connaissance du terrain et des enjeux (il a également rappelé être un fervent défenseur des départements);
- <u>Les missions</u>: pour le ministre, il faut les redéfinir et éventuellement en abandonner certaines qui ne constituent pas le cò ur le métier de la DGCCRF. De futures discussions porteront sur ce point. Nous ne sommes pas opposés à une discussion sur ce sujet mais nous serons vigilants sur les propositions de løadministration!
- <u>Les effectifs</u>: pour Bruno LE MAIRE, il ne søagit pas là de la question clé (rappelant les efforts budgétaires demandés) et indique que si la DGCCRF est efficacement réorganisée, cela fonctionnera.











Sur ce point, la CFTC-DGCCRF est en opposition claire! Nous sommes un service public nécessitant plus døagents pour fonctionner!

<u>Les infrastructures</u>: en termes de moyens, fonctionnement, etcí tout est à remettre à plat. Le ministre a déclaré que les nouvelles régions nont pas dodentité historique forte mais quoil doit en tenir compte, notamment au niveau des déplacements.

Le ministre a fixé un nouveau rendez-vous début octobre où il søgira de faire un point sur ce qui peut être porté en interministériel et sur quoi nous pouvons obtenir gain de cause ; døici là, la secrétaire générale des MEF doit organiser des réunions de travail avec les organisations syndicales et en rendre compte au ministre. A løssue de ce rendez-vous døctobre, le ministre portera en réunion interministérielle la position de Bercy.

Il est encore trop tôt pour se forger une opinion. Néanmoins, certaines déclarations vont dans le bon sens. Døautres ne nous satisfont pas et nous mettrons tout en ò uvre pour obtenir des avancées en faveur des agents.

Nous restons mobilisés et vigilants.

Monsieur le ministre,

Depuis des années, notre administration connaît de graves difficultés de fonctionnement.

Cet état de fait est dû, pour l'essentiel, à la mise en place de la RGPP. Elle a eu pour conséquence de rompre la chaîne de commandement, de séparer les agents entre les DDI et les DIRECCTE et de placer des agents sous l'autorité de cadres ignorant nos métiers. La baisse des effectifs a, de plus, accru les difficultés que rencontrent les agents dans l'exercice de leurs missions.

Notre fédération des finances et notre syndicat n'ont eu de cesse de demander la sortie des agents des DDI et le rétablissement døune chaîne de commandement verticale.

Le plan d'actions mis en place à la suite du rapport AUVIGNE-MASUREL n'a pas permis de résoudre les difficultés rencontrées par les agents, malgré quelques mesures positives, qui ne sont d'ailleurs pas appliquées sur tout le territoire national.

Le président de la république, alors ministre, s'était déclaré favorable au rétablissement de la chaîne de commandement ; cependant, il n'avait pu obtenir un arbitrage favorable au niveau de Matignon. Il søagit pourtant de løunique solution pour retrouver la pleine efficacité de notre administration. Et nous løavons toujours revendiquée!

Comment concevoir que des agents puissent recevoir être sous une double autorité, à la fois verticale et horizontale.

Il est maintenant indispensable que le nouveau gouvernement rende son indépendance à la DGCCRF. A minima, il doit retirer les agents des DDI pour les affecter dans les unités départementales des DIRECCTE.

Il est également nécessaire de revoir à la hausse les effectifs. La stabilisation de ceux-ci depuis quelques années ne saurait occulter la situation de nombreux départements. Beaucoup ont perdu plus de la moitié de leurs agents ; celà ne fait qu'aggraver les conditions de travail des agents, déjà largement mises à mal par les différentes réformes de løadministration depuis 10 ans.

> CFTC-DGCCRF BP 60 - 34935 MONTPELLIER CEDEX 9 **∀** cftc@dgccrf.finances.gouv.fr





